



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

# communiqué

N°:  
No.: 66

Le 14 mars 1986

ACCES A L'INFORMATION ET PROTECTION  
DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

REVISION DES PROCEDURES MINISTERIELLES

Le Très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a publié aujourd'hui le rapport de M. Gerald Baldwin, ancien député distingué, auquel il avait demandé de réviser les politiques et procédures appliquées par le ministère des Affaires extérieures pour s'acquitter de ses responsabilités en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels. M. Baldwin a proposé des changements à ces lois.

En publiant le rapport, M. Clark a réaffirmé son engagement aux principes de ces lois et son intention d'examiner attentivement les conclusions de M. Baldwin à la lumière de ses responsabilités quant à la conduite des relations extérieures du Canada. En même temps, M. Clark a fait remarqué qu'il avait tiré parti des conseils de M. Baldwin relativement à la révision parlementaire triennale qui est en cours. M. Clark a ajouté qu'il avait transmis les vues de M. Baldwin à M. Blaine Thacker, député et président du comité parlementaire chargé de la révision.

Pour obtenir le rapport, prière de s'adresser au Service de presse au (613) 995-1874.